

**CONSEIL D'ECOLE**  
**3 FEVRIER 2022**  
**(en visioconférence)**

**PRESENTS : (en bleu ce que j'ai vu ou entendu mais je n'ai pas entendu le début)**

Parents d'élèves élus :

Mme BOAILLON Mélanie ; Mme CAMPAGNA Céline ; M. FOUQUERAY Mathieu ; Mme JOINT Natacha ; M. LHUISSIER Yoann ; Mme MAREAU Stéphanie ; M. CHAPRON Cédric.

Mairies :

M. GOYER : Maire de Oisseau-Le-Petit  
Mme THOMAS : municipalité de Bérus  
M. VIEILLEPEAU : municipalité de Béthon  
M. FRIMONT : maire de Fyé  
M. LATACZ : maire de Chérisay  
Mme LELIEVRE : présidente du SIVOS.

Enseignants :

Oisseau-Le-Petit : Mme Lebrun : Directrice du RPI Rosay Nord, (50 % GS), Mme Boclet 50% et Mme Laigneau (TPS-PS-MS), Mme Pujol (CP-CE1), Mme Chabert (50% GS) et M. Villain (MS-CP).  
Fyé : Mme Gouny (CE1-CE2) ; Mme Guibert (CM1), Mme Leroy (CM2), Mme Vigneron (TPS-PS-MS), M. Lépine (CE2-CM1).

Excusés :

Inspection de l'Education Nationale : M. Charles MAHOVIN, élus : M. EVETTE, maire de Bérus ; parents : M. GAUDRE Ludovic, Mme TOUCHARD Aurélie, Mme CHOBLET Ludyvine.

**La situation sanitaire :**

Les mesures sanitaires ont relativement peu évolué depuis le précédent conseil. De nombreuses modifications du protocole ont été apportées, mais elles concernent principalement la procédure de cas contact et cas positif. La directrice rappelle à ce titre que si un élève est positif, la famille doit le contacter impérativement et rapidement. Si un enfant est cas contact, il convient à minima de contacter l'enseignant qui relayera les informations.

- **En maternelle :** les enfants ne doivent pas respecter de distanciation à l'extérieur ni à l'intérieur des bâtiments. Les adultes ont l'obligation de porter un masque. Le lavage des mains est fait à l'arrivée en classe, après être allé aux toilettes, avant et après les récréations et le repas et après la classe. Les récréations sont réalisées de manière à ce que les différentes classes ne soient pas brassées.

- **En élémentaire :** les mêmes règles s'appliquent concernant le brassage et le lavage des mains. La distanciation n'est pas obligatoire en extérieur mais à faire appliquer au maximum en intérieur. Les enfants doivent porter un masque à partir du CP.

Le brassage est interdit entre les classes, même si l'enseignant est absent.

Face à cette situation, il arrive régulièrement que des enseignants ne soient pas remplacés. Nous tenons à remercier chaleureusement le SIVOS et son personnel de nous aider à accueillir les enfants à chaque fois malgré tout. Mme Lelièvre remercie le personnel pour l'école et la cantine. L'équipe enseignante remercie les familles de leur compréhension dans ces conditions si particulières.

**Préparation de la rentrée 2022 :**

**Inscriptions pour la rentrée 2022 :** Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes pour les nouveaux élèves depuis janvier 2022. Pour s'inscrire, il faut contacter la directrice par téléphone sur le site de l'école de Oisseau-Le-Petit. Les futures petites sections pourront bénéficier d'une demi-journée ou d'une fin d'après-midi de découverte en juin, les familles seront recontactées pour donner les dernières modalités en fonction du contexte sanitaire.

Effectifs estimés à la rentrée 2022 sur le RPI :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
26 estimés	22	29	27	29	24	26	32	215

Par ailleurs, l'équipe éducative de notre RPI a proposé de renouveler la demande de scission de la direction pour avoir un directeur sur chaque site. Le courrier reprend les arguments proposés l'année passée à savoir que les conditions matérielles et administratives le permettent, mais aussi qu'un référent sur chaque site serait un gain d'efficacité pour les familles, enseignants et élus. Ce courrier a été signé par l'équipe enseignante, des parents représentants élus, et le SIVOS. Les membres du conseil d'école seront informés de la réponse de l'Inspection Académique.

### Sorties et voyages scolaires :

L'Inspection Académique de la Sarthe a indiqué son refus pour la classe de neige prévue en janvier dernier, en précisant que « *la situation sanitaire nationale ne permet pas d'envisager la sortie dans un contexte serein nécessaire aux enfants de cet âge* ». L'Inspection ajoute que la gestion d'un cas positif sur place aurait des « *conséquences matérielles et émotionnelles trop lourdes pour les élèves et leurs familles* ».

L'équipe enseignante et le SIVOS envisagent un voyage pour les CM2, qui pourraient partir en classe de mer quelques jours du 20 au 24 juin. Nous remercions le SIVOS d'accepter de nous accompagner financièrement dans ce nouveau projet. Il pourrait aussi s'agir de plusieurs sorties d'une journée à différents endroits.

Le voyage en classe de neige serait quant à lui reporté à début 2023 pour les futurs CM1-CM2.

Mme Lelièvre est favorable au départ des CM2 cette année mais rappelle que le départ des futurs CM1 et CM2 en mars 2023 soumis au vote des maires et à leur approbation. Mme Lebrun précise que seule une option de date a été posée pour le moment.

Mr Vieillepeau demande à ce qu'on explique aux sponsors que la classe de neige est annulée et qu'elle sera remplacée par une possible classe de mer. Concernant la classe de neige, toutes les familles sont remboursées précise Mme Lelièvre, ce qui est confirmé par les représentants de parents.

### Projets pédagogiques pour l'année 2021-2022 :

- **Musique** : l'intervenante de musique, Jeanne Boëlle, a animé des séances en CP et CE1 sur le thème du tour du monde et des oiseaux de septembre à février le mercredi matin. A partir de février elle assure des séances avec les classes du CE1 au CM2 à Fyé le mercredi matin également.

- **Festival du livre** : Cette vente de livres permet d'enrichir les bibliothèques des écoles. Compte-tenu de la situation sanitaire, il n'y a pas d'achats de livre en direct mais uniquement par bons de commandes ou par internet pour éviter de faire entrer les parents dans les écoles. Les élèves peuvent néanmoins consulter les livres proposés sur place. L'action se déroule sur deux semaines : du 6/12 au 10/12 à Fyé et du 13/06 au 17/06 à Oisseau-Le-Petit. Les bénéfices pour Fyé ont été de 151€.

- **Des enfants et des arbres** : Les enfants ont rencontré l'agriculteur Bertrand Honoré le 1er février pour présentation du projet de plantation, et la date de plantation est prévue le lundi 28 février avec 2 classes le matin et 2 classes l'après-midi, un repas en extérieur près des parcelles est prévu avec toutes les classes.

- **Les Incorruptibles** : les 9 classes participent au prix des Incorruptibles qui consiste à lire et voter pour un ouvrage parmi une sélection par niveau. Les votes se clôturent fin mai et les résultats seront début juin.

- **La semaine de la maternelle** : en novembre dernier devait avoir lieu la semaine de la maternelle. La situation sanitaire a été compliquée à cette période, et les classes de l'école de Oisseau-Le-Petit ont dû annuler ce projet. Une nouvelle semaine sera prochainement annoncée au printemps pour accueillir les familles dans les meilleures conditions possibles.

### Sécurité :

Le PPMS risques majeurs a été réalisé le 14 janvier dernier. Il s'agit d'un exercice pour se mettre à l'abri en cas de risque extérieur (tempête, accident industriel...). Les élèves ont bien réagi sur les deux sites. Le signal d'alerte (corne de brume à piston) n'a pas été suffisamment entendu, il a été demandé des cornes de brume plus puissantes (à gaz) et les malles PPMS étaient complètes.

Le DUERP (document unique) a été réalisé sur l'école de Oisseau-Le-Petit en janvier dernier avec la mairie. Des mesures de radon et d'amiante auront lieu prochainement et des points de vigilance seront apportés aux aires de jeux dans l'école, aux sanitaires et aux portes et fenêtres. Par ailleurs, des anti-pince doigts seront posés.

Pour l'école de Fyé, M. le Maire a indiqué que les relevés de radon et amiante n'avaient pas encore été réalisés et le seraient prochainement.

Un prochain exercice incendie est prévu en avril.

### Etat des comptes / coopérative scolaire :

#### **Oisseau-Le-Petit :**

Solde au 2/02/22 : 1928,13€

<b>Année 2020-2021 : 2154.09</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Bénéfices</b>
Photos scolaires	+1726	-1314.6	411.4
Achats fichiers et albums à rembourser partiellement	+88.20	-161.54	
Achat de petit matériel		-76.55	
Sorties		-203	
Adhésion au prix des incorruptibles		-30	
Cotisation OCCE/assurance		-254.47	
<b>Au 02/02/2022 : 1928.13€</b>	Total des recettes : 1814,20	Total des dépenses : 2040,16	

**Fyé :**

Solde au 2/02/22 : 5575,79

<b>Au 21/10/21 : 5545,32</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Bénéfices</b>
Cotisations OCCE + assurance		-281,48	
Achats classe (livres...)		-50,75	
Photos de classe	+2195	-1847,3	347,7 en chèques
Fichiers de maths CE1 chèque	+15		
<b>Au 02/02/22 : 5575,79</b>	Total des recettes : 2 210€	Total des dépenses : 2 179,53€	

**SIVOS :**

Le SIVOS a prévu 6 660€ de budget fournitures pour les écoles sur l'année 2022, soit 740€ par classe.

**Investissements et travaux :**

Le SIVOS a pourvu toutes les classes d'un détecteur de CO2, nous les en remercions, ils sont utilisés au quotidien. La mairie de Oisseau-Le-Petit informe que les subventions de l'état n'ont pas été accordées pour le projet de construction d'une nouvelle école. M. le Maire indique qu'il va donc procéder à des rénovations des bâtiments actuels : portes, fenêtres, normes électriques, sanitaires, etc.

Mr Goyer ajoute que le gros projet est abandonné, une réflexion est donc en cours pour améliorer le bâtiment du haut pour 2023.

**Question des parents d'élèves et interventions.**

- Les stocks de masques : L'éducation nationale a fourni quelques masques de dépannage. Le SIVOS a donné des masques en tissu et des boîtes de masques, 1 boîte en dépannage dans chaque école, et des masques FFP2 pour le personnel SIVOS.
- Contact avec la piscine de Fresnay : Mr Frimont explique que les emplois du temps sont très chargés par les écoles et le collège du secteur, mais que l'on pourrait faire un courrier à la CCHSAM pour demander un créneau en juin, bien que cela semble difficile, cette piscine est gratuite. Mme Lelièvre précise qu'elle va se renseigner sur la gratuité ou non de l'accès aux bassins de la piscine Alencéa et en rendra compte au prochain conseil d'école. L'école fera une demande auprès du conseiller pédagogique en charge de l'EPS et le SIVOS fera aussi une demande en complément auprès de la piscine.
- Remplaçants : Mr Fouqueray demande à ce que soit noté qu'il y ait peu de remplaçants or Mr Mahouin aurait indiqué l'an passé que l'école serait prioritaire pour bénéficier de remplaçants car l'école a fermé une classe. Les représentants de parents d'élèves félicitent les équipes enseignantes et ATSEM pour tout ce qu'elles font, surtout en ces temps difficiles où les ATSEM gardent les enfants lorsque les professeurs sont absents. Mme Lelièvre indique qu'elle a envoyé un courrier à l'Inspecteur Académique M. Bouvier, et au député : M. Pichereau concernant les absences. M. Bouvier a demandé à M. Mahouin de répondre au SIVOS. Dans ce courrier il est dit que la pandémie est là pour tout le monde et que malgré tout l'éducation nationale faisait son possible.
- Fermetures dues à la situation sanitaire : M. Latacz aimerait être informé en tant que mairie lorsqu'une classe est fermée. La directrice rappelle qu'il n'y a pas de fermeture depuis un certain temps, seulement un accueil soumis à la présentation d'une attestation de test négatif. Cependant, si cela se produisait, les collectivités seront mises en copie du mail d'information aux familles à l'avenir.

**Date du prochain conseil d'école**

Jeudi 30/06 à Oisseau-Le-Petit à 18h30.